

GENÈVE

Feu croisé contre la Cité de la musique

Le comité référendaire a lancé sa campagne contre le plan localisé de quartier devant permettre la construction d'un nouvel édifice réunissant l'OSR et la Haute école de musique.

MARDI 20 AVRIL 2021 RACHAD ARMANIOS

La Cité de la musique devrait voir le jour en 2025 au lieu-dit «les Feuillantines», qui jouxte la place des Nations. IMAGES DE SYNTHÈSE (FCMG)

VOTATION DU 13 JUIN Partis politiques, associations de quartier et de défense du patrimoine bâti ou arboré, des artistes issus des musiques actuelles: le large front référendaire contre la Cité de la musique a joué face à la presse une partition polyphonique en vue de la votation du 13 juin en Ville de Genève.

Côté partis, on retrouve les mêmes fronts que lors du vote sur l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH). A gauche, les Vert·es et la gauche radicale (Ensemble à Gauche et le Parti du travail) s'opposent à une construction défendue par le Parti socialiste. A droite, l'UDC se retrouve à nouveau alliée aux opposant·es contre le PDC, le PLR et le MCG. Le Parti Vert'libéral est aussi favorable à la Cité de la musique, qui réunirait l'Orchestre de la Suisse romande et la Haute école de musique.

La conseillère municipale verte Léonore Baehler dénonce un «désastre écologique» puisque le bâtiment serait érigé sur le domaine onusien des Feuillantines. Cent trente arbres sur 270 seraient abattus, une hérésie à l'heure du réchauffement climatique et du manque de couverture arborée, dans une des villes qui subira la plus forte augmentation de température au monde d'ici 2030. La compensation de 270 arbres replantés n'est qu'un leurre aux yeux de l'élue, puisqu'ils mettront des décennies à atteindre la même ampleur et le même bilan en CO2.

«Avec les arbres, c'est tout un écosystème qui disparaît», dans un biotope préservé grâce à la non-intervention humaine depuis des décennies puisque la forêt est fermée au public. «Elle constitue une réserve rare, en zone urbaine, pour toutes sortes d'espèces, dont le crapaud commun bufo bufo, protégé et vulnérable.» Le parc qui serait créé en plus du bâtiment constitue aussi une menace pour la biodiversité, affirme Mme Baehler. Et si le Parti écologiste défend la création de parcs en ville, intervient le conseiller municipal Philippe de Rougemont, la zone est déjà bien dotée (parc de l'Ariana, jardin botanique, domaine de Penthes...).

Une villa intéressante

Isabelle Brunier, de Patrimoine Suisse, évoque la villa des Feuillantines, datant de 1880. Même si une étude fouillée l'a estimée seulement intéressante et non exceptionnelle, l'association refuse qu'un «bâtiment prestigieux du XIX^e siècle disparaisse au profit d'un bâtiment prestigieux du XXI^e siècle qui pourrait être construit ailleurs». Les référendaires évoquent le PAV, afin d'y éviter une monoculture de bureaux et de logements. Si l'idée d'un campus unique pour la HEM, actuellement répartie sur sept sites, ne fait pas l'unanimité, les surfaces de bureaux vides sont trop nombreuses à Genève pour sacrifier une forêt, estime le comité.

Chanteur lyrique et programmateur artistique, Julien Dumarcey s'en prend à un «paquebot démesuré de verre, d'acier et de béton» qui ne répond pas à un besoin, si l'on excepte le volet HEM. «Genève a trois fois plus de capacité en salles classiques que Zurich ou Bâle.»

Les opposant·es dénoncent un projet conçu pour deux entités seulement sur 160 institutions musicales à Genève. La priorité va ainsi à la musique classique qui engloutit déjà 95% des subventions publiques, s'insurgent ces voix discordantes, alors que les musiques actuelles sont les plus écoutées et les plus jouées mais n'obtiennent que 5% de ce gâteau. Pour Brigitte Studer (Ensemble à Gauche/Solidarités), la campagne permet «d'interroger la répartition inégale des aides aux acteurs et actrices de la culture». Et de dénoncer un «projet antidémocratique, décidé entre riches, pour l'élite, sans concertation avec les milieux musicaux». «Les statuts de la fondation parlent de prestige, de grands orchestres et de rayonnement international, il n'y aura rien de populaire», ajoute Morten Gisselbaek (Parti du travail). Béatrice Graf, de la Fédération genevoise des musiques de création, affirme que «le wagon des musiques actuelles a été raccroché après-coup pour pallier un manque de créativité et remplir un projet trop grand». Mais ces musiques n'ont pas besoin de salles, ajoute-t-elle, car elles existent. «Il faut partir de l'existant et soutenir les artistes.»

La main au porte-monnaie?

Pourtant, si le non l'emporte, les 300 millions de la Fondation Wilsdorf finançant la construction ne seront pas redirigés vers les musiques actuelles? «Ce projet conditionnera les subventions publiques pour des décennies, nous en aurons moins», craint Béatrice Graf.

Les référendaires relèvent que, comme par magie il y a quelques semaines, la Fondation pour la Cité de la musique a annoncé que le budget de fonctionnement se passerait de financements publics. Jusque-là, le montant estimé à 13 millions n'était que pour moitié assuré grâce aux contributions des résidents (OSR et HEM) et du mécénat. Pour le reste, la fondation comptait sur le canton, qui, sans s'engager, évoquait une aide de 2,5 millions et comptait sur la capacité du conseil de fondation à trouver des sources alternatives. Bien que la Ville de Genève refuse tout financement autre que les 400 000 francs annuels pour l'entretien du parc, elle devra tôt ou tard mettre la main au porte-monnaie, affirme le comité référendaire. «Le financement de l'OSR couvrira les 40 concerts qu'elle programme actuellement, mais pour créer 650 événements par an, comme c'est l'ambition, il faudra de l'argent public», avance Julien Dumarcey. «Le plan de la fondation, c'est de taper à la porte de l'Association des communes genevoises en 2025 (*après l'achèvement des travaux, ndlr*)», croit savoir Béatrice Graf.

Après le MAH, la Cité de la musique sera-t-elle à son tour enterrée par la convergence des oppositions?